

Association de Défense du Quartier de l'Epargne 1 rue de la Prévoyance 28000 CHARTRES 202 37 21 69 36 Monsieur le Rédacteur en Chef L'Echo Républicain 21, rue Vincent Chevard 28004 CHARTRES Cedex

Monsieur,

Votre quotidien se fait régulièrement l'écho des études menées par la municipalité de Chartres sur projet « pôle gare ». L'Association de Défense du Quartier de l'Epargne « Epargnez-nous » souhaite vous faire part de son point de vue sur la question.

Notre association s'est constituée en avril 2007 pour œuvrer à la préservation du quartier et défendre les intérêts des riverains face au projet « pôle gare ». Elle ne serait pas opposée à la réalisation de travaux utiles et mesurés autour de la gare, mais elle dénonce l'incohérence de ce projet jugé disproportionné, déraisonnable, susceptible de porter atteinte à la qualité de vie des habitants et contraire à l'objectif initial affiché qui consistait à corriger les difficultés de circulation et améliorer les accès à la gare.

Sept ans depuis le lancement de la réflexion, quatre ans après l'annonce officielle du projet, où en est-on?

Après une présentation des esquisses (qui révèlent d'ailleurs une absence totale d'intégration dans le paysage urbain), la réalisation d'une maquette (qui offre une topographie tronquée du terrain), la définition d'un périmètre de l'opération dépassant largement la libération des terrains notamment ferroviaires (on se demande pourquoi si ce n'est pour faire des profits immobiliers), la SPLA/mairie cherche à négocier individuellement les terrains pour racheter toutes les maisons riveraines. Et pour cela, elle n'hésite pas à harceler, par des visites et des appels téléphoniques certains riverains, membres de l'association. Nous dénonçons ces méthodes et nous apportons notre appui aux personnes concernées.

A plusieurs reprises, l'Association « Epargnez-nous » a souhaité se faire entendre dans l'élaboration du projet, soulignant qu'aucune étude n'avait été menée pour en évaluer la pertinence et les conséquences humaines et environnementales.

En dépit des engagements écrits du maire, l'association n'a jamais été conviée au Comité de pilotage. En outre, malgré l'engagement du 4 mai 2010 de M. Guéret d'organiser avec les membres du Bureau de l'Association une réunion de travail trimestrielle sur les avancées du projet, cette décision largement communiquée dans la presse n'a jamais été respectée.

M. Guéret déclare avoir reçu 224 visiteurs sur le projet gare ; pourtant il a toujours refusé d'entendre l'ensemble des membres de l'association malgré notre demande insistante!

Et que dire du fait que la maquette n'a jamais été présentée aux habitants du quartier de l'Epargne! Tout laisse à penser que la Mairie de Chartres a fait le choix de mener ce projet sans prendre en considération les inquiétudes et les remarques des riverains.

A l'occasion du déplacement de Mme Fabienne Keller, sénatrice et rédactrice d'un rapport sur les gares, le 14 janvier 2011, puis de M. Thierry Mariani, secrétaire d'Etat aux transports, le 3 février 2011, le maire de Chartres a de nouveau fait l'éloge de son projet tout en occultant les points faibles. Une nouvelle fois, l'Association a été mise à l'écart de ces rencontres.

Par voie de presse, nous apprenons que la mairie modifie son projet : le phasage annoncé concerne les travaux de contournement en 2012, un parking de 2500 places (au lieu de 750 prévus) et un pôle culturel et sportif en 2013. Les riverains craignent les conséquences de ces aménagements qui ne concernent plus à proprement dit la gare, et s'interrogent sur l'intérêt de cet équipement dans leur quartier, alors même que son déplacement en périphérie a été demandé par plus de 1000 signataires d'une pétition remise en mairie le 19 octobre 2009.

Ces modifications substantielles nous confortent dans l'idée que ce projet n'est pas réfléchi et qu'il ne repose sur aucune vision globale.

L'Association continuera donc d'agir pour défendre les intérêts des habitants de Chartres et de ses environs et annonce d'ores et déjà son Assemblée Générale qui se tiendra le 15 mars 2011.

Nous ne doutons pas que vous saurez trouver une place dans votre quotidien pour informer les lecteurs de notre point de vue.

Restant à votre disposition pour vous rencontrer, nous vous vous prions de croire, Monsieur, en nos salutations distinguées.